

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 23 (1926)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour les **annonces** s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

N° 8.

AOUT 1926

SOMMAIRE — Contrôle du miel. — Prix du miel. — Conseils aux débutants pour août, par SCHUMACHER. — Les « ersatz » de la cire d'abeilles (suite et fin), par Alin CAILLAS, ing. agr. — Réponse à M. Fusay, par le Dr E. ROTSCHY. — A M. Fusay, apiculteur à Satigny, par Elie PÉCLARD. — Simple réflexion, par Mme L. J -M. — Les solutions arsenicales, par H. BERGER. — Mutilage des ailes ou marquage des reines ? par TRICOIRE Frères. — Pèse-ruches, par Charles THIÉBAUD. — De la pluie et d'autres choses, par H. POCHON. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Le cyclone du 12 juin dans le Jura, par L. MOUCHE. — Souscription. — Une méprise — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Concours de l'agenda 1926.

CONTROLE DU MIEL

Il y a, comme toujours, des sections qui ne s'occupent pas du tout du contrôle, ou des présidents qui attendent les réclamations de leurs sociétaires pour organiser un contrôle tardif. Cette manière négative est déplorable et ne peut que nuire à la vente et au bon renom de nos miels. Nous invitons les retardataires à organiser le contrôle avec la plus grande diligence.

F. Jaques.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro.

PRIX DU MIEL

Bien que la récolte n'ait donné aucune satisfaction en général ; que ce soit une misère dans la plaine, il y a tout de même dans les régions, entre 600 et 1000 mètres d'altitude, quelques cadres operculés d'un beau miel de tout premier choix. La miellée apparaît ici et là et semble vouloir nous récupérer, mais c'est très aléatoire, car le temps est incertain, ces alternatives de soleil et de grosses ondées qui dépeuplent les ruches sont funestes. Dans ces conditions, la question du prix du miel est bien difficile à établir. Nous avons l'impression que ce nectar de choix récolté par quelques privilégiés trouvera facilement preneur à un prix rémunérateur, d'autre part, il ne faut rien exagérer et ne pas oublier que la concurrence des miels étrangers fait de plus en plus pression sur notre frontière et il serait imprudent de ne pas en tenir compte.

Nous proposons donc, après nous être entourés des avis du Comité de la Romande et de l'Assemblée de la Vaudoise, le prix ferme de fr. 5.— le kilo pour la vente au détail des miels contrôlés et de fr. 4.— pour la vente en gros, avec pressante recommandation de ne pas s'écarter de ces prix pour le moment en ce qui concerne le miel de première récolte.

Nous recommandons aux présidents des sections de faire publier dans tous les journaux de chaque région un avis qui leur est envoyé ne mentionnant que le prix de détail, afin que consommateurs et apiculteurs soient renseignés.

Dans le prochain *Bulletin* nous indiquerons s'il y a lieu de baisser les prix indiqués plus haut.

F. Jaques.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR AOUT

Ils seront brefs par force. Je devrais vous parler des soins à donner à la récolte... Mais si j'en juge par ce qui se passe dans notre contrée, ces soins se réduisent à bien peu de chose, il y aura du miel juste pour faire quelques tartines aux enfants, à condition que ceux-ci ne soient pas très nombreux... Toutefois, il se peut fort bien que la récolte soit meilleure dans d'autres régions. Nous le souhaitons vivement. Ceux qui ont transporté leurs ruches à la montagne sont récompensés de leur travail, s'ils ne font pas non plus une grosse récolte. Laissez bien « mûrir » votre miel, bien que cette expression

de mûrir et de maturateur soit impropre. Puis soutirez-le dans des bidons bien propres et conservez-le si vous ne le vendez pas tout de suite dans un endroit frais et sec, bien à l'abri de tous ses ennemis très nombreux, de tout genre et de tout poil que le miel a le pouvoir de susciter.

Mais c'est à nos colonies que cette année surtout nous devons accorder toute notre attention. L'année a été anormale. Il y a eu de nombreux essaims dans certaines contrées, il y a eu de nombreux orphelinages aussi par suite du temps peu favorable à la fécondation des reines. Il y a eu des ruches affamées, etc., etc. En août, ceux qui n'ont pas la ferveur apicole délaissent facilement les soins : il n'y a pas de récolte, ça ne rapporte pas, donc ça ne présente par d'intérêt. Ne suivez pas ces amateurs, mon cher débutant. Croyez-moi, le mois d'août c'est celui... qui vous prépare pour l'an suivant les belles et puissantes colonies capables de vous apporter une récolte même par des années aussi défavorables que 1926 (car je connais des ruchées qui cette année même ont réussi à faire plaisir à leur propriétaire). Le secret des belles et fortes populations, c'est en août qu'il faut le chercher et à nul autre moment. Il faut sans doute un certain effort de volonté pour s'occuper de ses abeilles à ce moment et cette année-ci surtout : elles n'ont rien donné, il a fallu nourrir en pleine saison de récolte, et... cet ennuyeux de rédacteur vient encore nous dire : préparez votre hivernage maintenant en donnant les provisions nécessaires et en stimulant la ponte. Ah... zut, j'en ai assez et on verra cela au mois d'octobre, si on a le temps. Libre à vous évidemment, mais essayez quand même et vous m'en direz des nouvelles au printemps prochain. Les regains promettent quelques fleurs, ce qui facilitera l'opération, la reine reprendra son activité et vous préparera une splendide génération de jeunes abeilles capables de bien passer l'hiver, tandis que plus tard, au mois d'octobre ou même en septembre suivant le temps, toutes vos tentatives de faire recommencer la ponte n'aboutiront pas et au printemps vous n'aurez en fait de colonies que des poignées d'abeilles usées.

Ai-je besoin de vous dire qu'il ne faut donner de la nourriture que par petites doses, pour que le tout soit absorbé pendant la nuit, sinon il y a tentatives et souvent réussite de pillage et de désordre au rucher.

Les rayons, soufrez-les soigneusement, car la fausse-teigne n'arrête pas sa ponte même par 30 et 35 degrés et vous n'avez pas besoin de la stimuler pour qu'elle transforme vos beaux rayons en un fouillis repoussant de toiles et de larves grouillantes.

Suivez et soignez vos essaims naturels ou artificiels et, en constatant leur beau développement, imitez-les et faites provision de courage et d'espoir pour l'an prochain. C'est aussi, à défaut d'autre, une bonne récolte.

Daillens, 21 juillet 1926.

Schumacher.

LES « ERSATZ » DE LA CIRE D'ABEILLES

(SUITE ET FIN)

La cire végétale du Japon. — Cette cire provient du *Rhus succedanea* qui est surtout abondant dans l'île Kin-Sion. Les fruits sont broyés, chauffés et pressés et on en retire de 25 à 20 % d'une cire blanchâtre ou légèrement jaunâtre, qui fond vers 50° et possède sensiblement la densité de l'eau.

Elle fond donc à une température légèrement inférieure à celle de la cire d'abeilles et elle est un peu plus douce. Elle est aussi plus cassante, et rend donc la cire d'abeilles à laquelle elle est mélangée, plus fusible et moins plastique.

La cire végétale de Chine. — Elle provient d'un arbre analogue au précédent. Elle est blanche et se rapproche du *spermaceti* ou *blanc de baleine*. Elle fond vers 80°, elle est aussi très cassante. Elle augmente par conséquent le point de fusion de la cire d'abeilles à laquelle elle est mélangée.

Ces deux matières sont cotées, disponibles Havre ou Marseille, de 70 à 87 livres sterling les 100 kg., soit 12.50 francs français le kg. — ou 2 francs suisses.

La fibre-wax. — C'est une cire anglaise, extraite vraisemblablement du raphia, par un procédé spécial de dissolvant. C'est une matière dure, d'un gris terne, dont le point de fusion est voisin de 65°.

Prix actuel — 100 livres sterling les 100 kg. — soit 15 francs français, ou 2 fr. 50 suisses, le kilogramme.

La cire de fleurs. — C'est une nouvelle matière récemment introduite sur le marché et qui est préparée de la façon suivante : Les résidus de fleurs provenant des parfumeries sont traités par un dissolvant approprié, et on en retire une matière brun clair, très parfumée, plastique, fondant à 40°, dont les fabricants de fards font une grande consommation. Très plastique et d'odeur agréable, elle pourrait être utilisée par certains fraudeurs pour corriger les effets de cires mentionnés précédemment.

Prix actuel 750 francs français les 100 kg. — disponible Marseille.

Les paraffines américaines. — Ce sont des matières extrêmement importantes, en raison de leur bas prix relatif et de leur production considérable. Il existe de très nombreux échantillons de paraffines dans le commerce, ayant des points de fusion différents, selon leur mode de fabrication. Mais les recherches des chimistes et des industriels semblent favoriser les fraudeurs, car maintenant on fabrique couramment des paraffines ayant un point de fusion de 62.630, tout comme la cire d'abeilles, par conséquent.

Cette paraffine se présente sous la forme d'une matière blanche, au toucher gras, possédant une odeur un peu particulière de pétrole. Elle est cassante, à cassure cristalline. Fondue en faible épaisseur, elle est assez translucide.

Il est certain qu'il entre dans bien des cires gaufrées des quantités assez notables de paraffine. J'indiquerai, à la fin de cet article, les procédés employés pour marquer la couleur et l'odeur des paraffines utilisées.

Le prix des paraffines de meilleure qualité est de 5 à 6 francs français le kilogramme.

Les paraffines galiciennes. — Elles donnent lieu également à un marché très important, et se paient en général un prix légèrement plus élevé que les précédentes, ce qui tient sans nul doute à leur perfection dans le raffinage.

Mêmes propriétés, dans l'ensemble que les paraffines américaines.

Les cérésines. — Les cérésines et les ozokérites sont des cires minérales, de très belle apparence ; mais très souvent mélangées de paraffines. Ce sont ces matières qui, le plus communément sont utilisées pour la falsification commerciale de la cire d'abeilles. Car, ce sont elles qui se rapprochent le plus, au point de vue physique, et au point de vue chimique, du produit de nos butineuses. Le point de fusion oscille entre 60° et 63°, et la densité est voisine de 0.925. Cependant, elles sont moins plastiques, moins ductiles, plus cassantes que la cire pure. De toutes les cires utilisées dans les falsifications, ce sont certainement celles qui donnent les meilleurs résultats, qui sont le mieux acceptées par les abeilles. C'est un jeu, pour les fraudeurs de fabriquer, avec cette cérésine, et au moyen de divers mélanges, un produit très voisin de la cire d'abeilles. J'ajoute cependant que l'analyse arrive toujours à déceler cette sophistication, qui est le plus souvent grossière. Le plus grand défaut de ces mélanges est

de n'être pas suffisamment résistants et de s'effondrer lamentablement dès que la température s'élève un peu plus que de coutume.

Il y a des cérésines à tout prix, selon leur pureté, la perfection du raffinage. On peut s'en procurer depuis 5 fr. 50 le kg., jusqu'à 12 et 13 francs, d'après les derniers cours.

La cire factice américaine. — C'est un produit nouveau, tiré des pétroles américains et dont l'avenir semble considérable. La couleur, la ductibilité, la plasticité sont assez semblables à celles de notre cire. Seul le point de fusion est beaucoup plus élevé et atteint 75 à 79°. Quant à l'odeur, elle a de vagues relents de pétrole, mais un produit convenablement raffiné en est complètement dépourvu.

La cire factice, fabriquée par une puissante société américaine, a paraît-il détrôné rapidement tous les produits connus jusqu'à ce jour. Cela se conçoit, en raison d'une part, de ses propriétés, et d'autre part, de son prix qui ne dépasse pas 110 à 115 livres, soit 15 francs français par kg. ou 2 fr. 50 suisses.

Mais les expéditions ne se font pas pour des quantités inférieures à 10,000 kilogrammes.

Les lecteurs ont pu se convaincre en parcourant cet exposé sommaire que, bien que les *ersatz* commerciaux de la cire ne soient pas extrêmement nombreux, les fraudeurs n'ont, néanmoins, que l'embaras du choix. Par des mélanges savants et raisonnés, dans le détail desquels je n'ai pas à entrer, il est possible, et même facile d'établir des échantillons ayant très sensiblement le même point de fusion, la même densité, et les mêmes caractères, pour le moins superficiels.

Pour compléter l'illusion, il manque encore deux choses : la couleur et l'odeur. Les deux s'obtiennent sans difficultés, de la manière suivante :

Mise en couleur. — C'est une méthode qui est d'ailleurs utilisée par certains marchands de cire pure, pour donner à leur marchandise une teinte uniforme et bien franche. Lorsqu'il s'agit de cire d'abeilles, cette opération ne peut être considérée comme une fraude véritable.

Pour obtenir le jaune pâle, on utilise l'une des formules suivantes :

Cire	1 kg.
Safran	0.040

ou :

Cire	1 kg.
Quercitron	0.080

Si une teinte plus rouge est désirée, on utilise la racine d'orcanète :

Cire	1 kg.
Racine d'orcanète	0.80

Ces colorants, complètement inoffensifs doivent être incorporés dans la cire fondu au bain-marie.

Odeur factice. — Je suis bien obligé d'en parler puisque, à l'heure actuelle, les fabricants des parfums synthétiques livrent couramment les parfums artificiels de miel et de cire. Il s'en fait paraît-il une *consommation mondiale*, d'après les renseignements et les échantillons qui m'ont été fournis par une maison Suisse de Nyon¹. Cette maison, et d'autres, livrent un *arome de cire*, d'une odeur extrêmement pénétrante et agréable, tenace au possible ; il suffit de 50 centigrammes pour parfumer 1 kilogramme de cire, et le prix du parfum en question revient de 80 à 300 fr. le kg. C'est dire que l'opération ne coûte pas plus de 10 centimes français par kg. Et l'illusion est aussi parfaite que possible.

Il m'est apparu qu'il était excellent que nos apiculteurs se rendent compte d'une façon aussi exacte que possible des procédés utilisés par les chimistes et les industriels pour copier la nature et pour mettre au point des produits qui veulent diriger notre cire pure d'abeilles. Certaines approchent de la perfection et cela nous prouve une chose que nous savions déjà : c'est que la cire est une matière parfaite, inimitable, dont nos abeilles ont seules le secret de fabrication, secret qui restera toujours inviolé, pour le plus grand profit des apiculteurs.

Alin Caillas, ing^r agricole.

RÉPONSE A M. FUSAY

M. Fusay a publié dans le *Bulletin* de juillet un article pompeusement intitulé « Les mystères de la loque dévoilés ! » Je ne veux pas analyser l'article en lui-même, car il contient trop d'énormités, mais je regrette que M. Fusay par son ignorance complète de la *science apicole*, quoique doyen de la Romande, porte à la cause que nous devons tous défendre un préjudice considérable, tout en diminuant singulièrement le prestige que lui valaient et son grand âge et ses connaissances pratiques.

Monsieur Fusay, permettez-moi de vous dire très franchement, que quand on n'a jamais touché un microscope, jamais vu un bacille, et qu'en fait de connaissances scientifiques on est resté à l'état embryonnaire d'il y a 60 ans, il faut avoir un beau courage et beaucoup de naïveté pour vouloir battre en brèche les résultats acquis sûrement, lentement par des forces plus jeunes mais combien plus intelligentes

¹ *Th. Mühlethaler*, Parfums synthétiques, Nyon (Suisse).

et plus modestes ! N'étant pas capable de distinguer les maladies des abeilles, la loque en particulier, les unes des autres vous émettez des théories extraordinaires, dont le seul avantage est d'animer les colonnes du *Bulletin* de controverses qui deviennent un peu trop personnelles. Il est regrettable que vous n'ayez retiré aucun bénéfice de la lecture du *Bulletin* de ces dernières années et que les travaux si soignés, si sérieux du Liebefeld n'aient pu être compris davantage de votre part, autrement, il vous eût été impossible d'écrire une stupidité pareille à celle que vous fîtes imprimer en disant que le microbe de la loque habite le corps de la mère. Avez-vous lu que dans des débris de rayons vieux de près de 40 ans on a retrouvé des spores de la loque capables de fournir des cultures virulentes ? Peut-être M. le Dr Morgenthaler a-t-il oublié d'enlever la mère quarantenaire qui devait encore habiter ces débris ? Mais au fait vous ignorez ce qu'est une culture de microbes, un spore, un bacille, je pense donc qu'il est inutile d'insister et je ne cherche pas à vous convaincre puisque votre article est conçu de telle façon que vous dominez de haut Messieurs les Docteurs.

Les pauvres ! ils pourraient en raconter long sur la bêtise humaine contre laquelle ils luttent journallement avec si peu de résultats que bientôt on verra un sorcier africain vouloir prendre la place d'un professeur de chirurgie dans un hôpital moderne. Ce sera aussi la guérison assurée pour tous les malades qui seront définitivement débarrassés de leurs misères.

Dr E. Rotschy.

A M. FUSAY, APICULTEUR A SATIGNY

Monsieur,

Maintes fois déjà, j'ai désiré émettre mon opinion dans le *Bulletin*, sur ce qui concerne le remède que vous fabriquez et qui, selon vous-même, doit combattre efficacement la loque.

Si je ne l'ai pas fait jusqu'ici, c'est par respect pour votre grand âge et pour votre personnalité.

Je ne puis toutefois me renfermer plus longtemps après avoir pris connaissance du défi que vous lancez à la science en général et à M. le Dr Morgenthaler en particulier.

Au nom des apiculteurs romands, je dois vous dire combien nous regrettons votre attitude qui doit certainement percer le cœur grand et bon de cet homme qui n'a d'autre but que celui de venir en aide,

par ses conseils précis et pondérés, aux apiculteurs qui ont leurs colonies contaminées par les maladies. Nous ne voulons pas que le nom de celui qui est l'ami des apiculteurs romands, ne soit abaissé d'un seul degré, de par le fait que vous mettez à néant la théorie qu'il défend concernant les maladies des abeilles.

Je sais M. Fusay que, comme moi, vous êtes praticien depuis longtemps et qu'une quantité de ruches loqueuses ont passé par vos mains. Ce n'est cependant pas une raison pour croire que, par vos nombreuses expériences pratiques, vous êtes à même de mettre en doute les travaux de laboratoire scientifiquement établis, qui seuls sont exacts et probants.

Contrairement à ce que vous dites, la mort des larves dans leurs cellules est provoquée par les attaques de divers bacilles et les dégâts occasionnés par ceux-ci sont très différents.

Il n'y a que les Instituts bactériologiques qui, avec leurs installations spéciales, peuvent déterminer d'une façon certaine, les différentes affections dont sont atteintes nos abeilles ou leur progéniture. Je regrette encore de n'être pas de votre avis quant aux assertions qui forment votre article du *Bulletin* de juin écoulé. Je veux éviter, pour cette fois-ci du moins, de faire une critique polémique ; mais il me paraissait utile de remettre toutes choses au point et de ne pas laisser subsister au sein des nombreux lecteurs du *Bulletin*, l'impression que les travaux scientifiques établis jusqu'à ce jour par M. le Dr Morgenthaler sont devancés ou désavoués par la découverte de votre remède.

Concevez avec moi, M. Fusay, que si votre antiloque peut être un secours dans la lutte contre le bacille alvéi, il n'a pas de chances de succès contre la loque américaine.

Ce n'est pas par la simple absorption de votre mixture par la reine et les abeilles, que vous pouvez prétendre avoir raison des myriades de spores, qui existent au sein d'une ruche infectée.

Après l'avoir expérimenté, je classe votre antiloque au même rang que la formaline, l'acide formique, l'essence d'eucalyptus, etc., qui sont tous de bons désinfectants, mais qui sont reconnus aujourd'hui comme étant impuissants dans la lutte contre le bacille larvae.

Veillez croire M. Fusay en mes sentiments respectueux.

Elie Péclard.

SIMPLE RÉFLEXION

A propos de l'article du dernier *Bulletin* « Les mystères de la loque dévoilés », que l'on me permette une petite observation. Je ne discuterai pas ici, de la valeur de l'antiloque, préférant d'ailleurs, pour ma part, ne pas avoir à en faire l'essai. Mais, en supposant acquise la preuve de l'efficacité du médicament, il me paraît erroné d'accuser la reine d'être détentrice du terrible microbe.

Ne serait-il pas plus logique de supposer que l'infection se produit dans la ruche et que la nouvelle génération en est préservée par le médicament administré avec la bouillie nourricière aux larves, dès leur naissance (ce qui les immuniserait, en quelque sorte, tel un vaccin). Ceci concorderait mieux, il me semble, avec les expériences antérieures, telles, entre autres, les guérisons obtenues sur les colonies traitées dès le début de l'infection, par le système dit de famine.

M^{me} L. J.-M.

LES SOLUTIONS ARSENICALES

Dans le *Bulletin* de juillet, mon ami J. M. nous résume des échos recueillis ici et là sur le danger des solutions arsenicales et avec une conviction sincère, préconise l'interdiction absolue de ce nouveau procédé pour la lutte contre les insectes nuisibles. Vous me permettrez de remettre les choses au point en répondant non à M. Magnenat qui n'a joué qu'un rôle d'entremetteur, mais à ceux dont l'imagination est partie en guerre avec des arguments très discutables.

L'article incriminé énumère au début les êtres qui pâtissent et risquent la mort à cause de l'intoxication. Il y a d'abord les abeilles, puis les oiseaux, les animaux, puis les hommes. Charrette, nous voilà bientôt au bout de la liste des après-déluge ! Heureusement que les poissons..., enfin revenons aux faits et commençons par ces hommes qui courent des risques sérieux en consommant des fruits ou du vin. Or, personne n'ignore que le sulfatage arsénieux des grappes se fait avant la floraison, à un moment où l'ovaire recouvert par le calice ne peut recevoir la solution. Supposons même que quelques atomes puissent arriver jusqu'à lui, qu'en restera-t-il quatre mois plus tard lorsque cet organe minuscule, à peine visible, sera devenu grain doré appétissant ? Ces solutions très adhérentes résistent aux plus fortes pluies, nous ajoute-t-on. Et c'est précisément le contraire qui est vrai.

Un reproche fondé que l'on fait aux produits arsenicaux a dit M. Tonduz, professeur, c'est d'être entraîné à terre aux premières pluies. Son emploi a réussi l'année dernière parce que celles-ci ont fait défaut à l'époque du traitement. » Voilà pour la vigne. Passons aux fruits :

« J'ai l'impression qu'on exagère le danger des traitements arsenicaux. L'année dernière, j'ai vu asperger en Valais des abricotiers couverts de fruits déjà d'une certaine grosseur et je n'ai jamais entendu dire qu'il en est résulté des désagréments, pas plus que chez les viticulteurs qui se servent également de ces produits (conférence de M. le Dr Faes, à Mont sur Rolle). D'autre part, l'arsenicage des vignes se fait immédiatement après les fossoyages, c'est-à-dire au moment où elles sont propres et sans danger pour l'abeille qui ne vient pas butiner des fleurs inexistantes. Au reste, l'abeille et le vignoble ne se connaissent pas. J'avoue même n'avoir jamais vu de butineuses venir lécher le liquide sucré qui dégoutte parfois des feuilles en été.

Reste le danger des arbres en fleurs ayant reçu l'ondée arseniquée qui rend le nectar meurtrier. Dans notre région quelques rares vergers ont été traités, il est donc difficile de juger, mais à ma connaissance il ne s'est rien passé de fâcheux. Si pourtant, en octobre dernier mon ami Jules, chasseur renommé par « ses manquées », rentre au logis, naturellement le carnier vide. « Alors, dit la Julie sur le pas de porte, toujours la même chose ? » — Parbleu, il n'y a plus de lièvre. Y paraît que François a arseniqué tous ses arbres. Le gibier a mangé de ce poil de chien qui croît dessous et... La Julie avait déjà descendu ses bras, lancé le mot de « tabornio » et était rentrée dans sa cuisine en haussant les épaules ? Et j'arrive au dernier morceau. Le vin arseniqué. J'aimerais bien que mon ami M. nous dise où il a puisé cet épouvantail ! Mais mes pauvres, il y a des milliers d'années que l'humanité consomme du vin contenant comme toutes les substances une quantité plus ou moins grande de ce célèbre poison, lequel consommé à petite dose, entretient paraît-il jeunesse et santé. C'est la fontaine de Jouvence du XX^{me} siècle. J'ai un peu dans l'idée que la réunion des apiculteurs vaudois en 1927 aura lieu à St-Loup. On vous fera boire un vin délicieux contenant peut-être quelques atomes d'... Enfin passons. Tous ces éleveurs et éleveuses de petites bêtes repartiront rajeunis, enchantés et gare aux baptêmes en 1928 ! Aimé de Trélex n'en veut plus dormir jusque-là !

H. Berger.

MUTILAGE DES AILES, OU MARQUAGE DES REINES ?

Ces deux opérations sont-elles à recommander ? N'influent-elles point sur la longévité des reines amputées ou encollées, par une peinture solide, durable, résistant aux coups de brosses répétés des abeilles ? Que doit faire l'apiculteur en pareille circonstance ? Opérer ? S'abstenir ? Dans un cas aussi grave notre opinion est qu'on doit, avant tout, s'inspirer de la nature ! A-t-on jamais vu les abeilles employant l'un ou l'autre de ces moyens pour trouver plus vite leur mère ? Devant la réponse négative, nous nous empressons de dire que sitôt qu'une reine perd un ou plusieurs de ses membres, les abeilles, après quelques hésitations, s'empressent toujours de la remplacer pour en avoir une jeune, fraîche, pimpante, alerte.

Couper une aile ? Coller un emplâtre ? C'est vite fait ; à moins qu'on n'éventre la reine par suite d'un faux mouvement ! Alors lamentations et regrets, de plus, une ruche orpheline. Et même, si l'opération réussit, n'est-ce point criminel de condamner cette jolie reine à se traîner péniblement pendant toute son existence ? La Société protectrice des animaux devrait faire enfermer, pour longtemps, quiconque mutile un animal pour le plaisir de le mutiler sans nécessité.

Et qui vous a dit, Monsieur l'exécuteur, qu'elle n'a point besoin de cette aile pour tous ses mouvements ? Qui vous a dit, Monsieur l'encroûteur, que cette peinture colorée n'est point une entrave sérieuse, empêchant les soins les plus élémentaires de son hygiène intime ? Pensez-vous que tout cela est inoffensif sur un si petit animal et ne soit pas préjudiciable à une grande ponte qui exige des mouvements sûrs et rapides ? Pensez un peu à vous avant de réduire les membres des autres ?

Pour combien ne voudriez-vous point être réduit d'un œil, d'une jambe, d'un bras, pour la seule raison de vous reconnaître plus vite. Nous sommes de ceux qui pensent que tous les êtres vivants ont besoin des fonctions de tous leurs membres pour vivre leur vie !

Allons, apiculteurs que là méthode tente ; réfléchissez un peu avant de condamner celle qui est l'âme de la ruche à traîner, toute sa vie, une existence misérable, en lui supprimant un membre indispensable.

Nous plaignons de tout notre cœur les incapables, qui, pour leur commodité ou leur satisfaction, mutilent, d'un cœur léger les reines de leurs ruches !!!

Tricoire frères, Foix (Ariège).

PESE - RUCHES

Depuis fort longtemps les apiculteurs cherchent un pèse-ruches automatique avec graphique, c'est-à-dire inscrivant les poids sur une bobine au moyen d'un curseur, bobine à laquelle un mouvement d'horlogerie imprime un mouvement rotatif.

Nous avons eu dernièrement l'occasion de voir la photographie d'un appareil qui semble d'une réalisation relativement facile, mais



Pèse-ruche de M. Savary.

comme tout le système repose sur la tension d'un ressort, cet appareil ne doit pas être suffisamment exact pour pouvoir être utilisé utilement par les apiculteurs à cause des différences de température et de la fatigue du ressort.

Jusqu'à maintenant nous n'avons que la bascule où l'apiculteur pèse chaque jour sa ruche.

M. Savary, sous-inspecteur de la loque à Montezillon (Neuchâtel) a cherché et trouvé un moyen pratique, facile et rapide pour peser toutes les ruches d'un rucher, si nombreuses soient-elles.

Il se compose d'un petit chariot sur lequel se pose la bascule ordinaire. Ce chariot roule sur des rails sous les ruches. Un petit appareil de l'invention de M. Savary se place sur le chariot et permet de lever de quelques centimètres la ruche à peser, sans efforts et sans secousses. Il suffit alors de peser comme à l'ordinaire puis de passer à la suivante.

Ce nouveau système permet d'avoir une idée exacte du développement d'un rucher alors que celui en usage actuellement ne donne que celui d'une colonie. De découvrir, de suite, sans l'ouvrir, une ruche qui a essaimé, une qui ne se développe pas normalement, une qui pille ou une qui se fait piller; en automne et au printemps de se rendre compte exactement, sans les ouvrir et au premier coup d'œil, de celles qu'il faut nourrir et la quantité de sirop nécessaire.

Cet appareil se transforme en une minute en lève-ruche permettant de retirer le plateau depuis derrière, soit pour le nettoyer, soit pour le changer.

Cet appareil est appelé à rendre de précieux services à l'apiculteur.

Corcelles (Neuchâtel), le 25 juin 1926. *Charles Thiébaud.*

DE LA PLUIE ET D'AUTRES CHOSES

La pluie tombe, tombe monotone, lisait-on dans le compte rendu d'une course. Hélas, c'est l'histoire des mois de mai, juin, et voilà que cela recommence. C'est le cas de répéter comme le refrain d'une chanson :

Triste affaire, ça ne va guère !...

Non, cela ne va guère ce printemps ; à mesure que les semaines s'écoulent, nos espoirs s'en vont. Résultat désolant, les bidons restent vides ; c'est une plainte générale. Et pourtant, rarement nous avons vu des colonies aussi populeuses au mois d'avril et c'était une joie de les voir travailler.

Mais le désenchantement a tôt suivi ; février et mars, trop beaux, devaient avoir leur compensation au détriment de la floraison et par conséquent de la récolte des fruits et du miel. Semaines pluvieuses et froides, voilà le bilan des deux mois de printemps. Quelques contrées pourraient encore compter sur une récolte si juillet était chaud comme il doit l'être, ainsi la montagne et les endroits où le trèfle blanc et les épilobes sont abondants.

Nous croyons qu'il n'y aura pas lieu de suivre la proposition faite par un correspondant dans un numéro du *Bulletin* de 1925, soit l'expulsion de l'Association romande des membres qui ne veulent pas s'astreindre aux décisions concernant les prix du miel. Cette exécution ne corrigerait personne ; puis il y a encore un grand nombre d'apiculteurs qui ne font pas partie de notre Société et qui se moquent par conséquent de ses décisions. Il faut travailler dans

une autre direction ; je ferai part dans une prochaine correspondance de mes idées à ce sujet.

Si la récolte est à peu près nulle, les essais ont été assez nombreux ; j'en ai eu quatre de deux colonies, deux à chaque ; je possédais douze ruches à fin mars. Un collègue en a vu sortir dix-huit de douze colonies ; il est vrai que son rucher est exposé pour cela. J'ai conservé les miens à cause du renouvellement des reines ; tous vont bien et les souches de même.

Flore mellifère. — Un correspondant recommande le Népata musini comme très visité par les abeilles. Je ne puis qu'appuyer cette assertion, en possédant des touffes depuis plusieurs années ; la floraison dure une grande partie de l'été. Plante pas difficile comme terrain ; demande du soleil (S'adresser à M. Henri Correvon, Chêne-Bourg).

Le Poligonum et la Berce du Caucase étaient couverts de butineuses pendant ces beaux jours passés. *H. Pochon.*

ECHOS DE PARTOUT

L'opinion d'un praticien sur les maladies des abeilles.

Il est difficile d'ouvrir un journal apicole sans y trouver un ou plusieurs articles concernant les maladies des abeilles : loques diverses, couvain sacciforme, couvain calcifié, phtisie, noséma, acarapis, sans parler des autres. C'est à croire que les colonies saines sont l'exception, et certains apiculteurs en perdent le sommeil. Pour les reconforter dans la mesure du possible, nous croyons bien faire en résumant ici les idées rassurantes présentées au Congrès de Vienne des apiculteurs allemands par M. Baldensperger, l'apiculteur et écrivain apicole français universellement connu.

M. Baldensperger, qui a rencontré dans sa carrière apicole de près d'un demi siècle, toutes les maladies imaginables, ne prend pas les choses au tragique. Pour lui, et quoique la chose ne soit pas matériellement impossible, les maladies ne se transmettent pas facilement par les mains ou par les habits des apiculteurs. Pendant 31 ans, il n'a jamais vu un seul cas de ce genre de transmission. Il cite le fait qu'ayant, en 1894, une quinzaine de colonies atteintes de loque américaine, il lui aurait fallu, pour se conformer aux prescriptions des spécialistes, changer quatorze fois d'habits lorsqu'il visitait ses abeilles ; or il ne possédait à ce moment là que deux complets en tout.

Il ne croit pas non plus que le manque de propreté ou de soins

soient capables par eux-mêmes de provoquer la présence des microbes pathogènes, pas plus que ceux-ci puissent apparaître sans autre dans du couvain mort de faim, de froid ou de chaud, et il cite des preuves à l'appui de cette opinion. L'essaimage artificiel, le nourrissage au sucre, la dégénérescence ne sont pas non plus des causes de maladies. Les bacilles doivent être apportés dans les colonies, et ils le sont par le nourrissage au miel contaminé, par le pillage, par l'emploi de matériel infecté, surtout par les rayons provenant de colonies malades. Le mot d'ordre doit être : pas d'échanges !

D'autre part, M. Baldensperger croit que la loque, même américaine, peut être guérie par le vieux procédé recommandé par Schirach, il y aura tantôt deux siècles, et remis en honneur par les Canadiens, le traitement par la famine. Il dit aussi que les rayons peuvent et doivent être désinfectés dans une solution antiseptique.

Malgré cela, ajoute M. Baldensperger, les apiculteurs ne doivent pas agir comme un certain Oschoha, manière de philosophe qui vivait à Bagdad. On vint lui dire, pendant qu'il se promenait, que la ville, puis la rue où il habitait, puis sa maison étaient en feu. « Cela m'est égal, répondit Oschoha, aussi longtemps que le feu ne me brûle pas le... dos. »

Quels bourdons fécondent les reines ?

Un groupe de professeurs, d'étudiants et d'aides d'une école d'agriculture écossaise, a fait pendant trois années consécutives, sous la direction du professeur Finslay, des recherches concernant la provenance des bourdons qui fécondent les reines. Les expérimentateurs sont arrivés à la conclusion que, d'une manière générale, les reines se marient avec des bourdons provenant de leur propre ruche. D'autre part, les mâles ne s'éloigneraient jamais beaucoup de leur habitation. Les expériences de M. Finslay et de ses collaborateurs ont été conduites scientifiquement. Si leurs conclusions sont exactes, rien ne semble plus facile que de résoudre le problème, considéré jusqu'ici comme insoluble, de l'accouplement des reines avec des bourdons déterminés. Il suffit d'introduire les reines vierges ou les cellules mûres dans des colonies contenant des bourdons de choix, colonies rendues préalablement orphelines à cet effet.

Malheureusement, il y aurait bien des objections à présenter à la théorie du professeur écossais ; nous en citerons deux. Comment se fait-il que les éleveurs de races pures aient tant de peine à éviter les méssaillances lorsqu'il se trouve des colonies d'autres races, non pas à proximité, mais à deux ou trois kilomètres de leurs ruchers ? Et pourquoi la nature aurait-elle livré la reine à tous les risques du

vol nuptial pour consentir ensuite à la faire féconder par un de ses frères ? Cette fécondation aurait pu tout aussi bien avoir lieu dans la ruche après une lutte entre les mâles dans laquelle le plus fort ou le plus agile l'eût emporté.

Colonies avec ouvrières pondeuses.

On sait qu'il est presque impossible soit de faire accepter, soit de faire élever une reine par une colonie orpheline possédant des ouvrières pondeuses. On brosse généralement les abeilles, ou on les réunit à une colonie voisine, mais on possède une ruche de moins. Pour éviter cette perte, l'*American Bee Journal* conseille le procédé suivant qui semble devoir donner satisfaction.

De bonne heure le matin, lorsque la plupart des butineuses ont quitté la ruche bourdonneuse, et avant qu'elles soient de retour avec leur première charge, mettez la ruche de côté, et à sa place mettez une ruche nouvelle. Allez à une forte colonie dont vous prenez la reine et deux cadres de couvain avec leurs abeilles ; mettez le tout dans la ruche vide en y ajoutant autant de rayons vides qu'il est nécessaire. Les abeilles revenant des champs entreront dans la nouvelle ruche. Le lendemain matin, changez la ruche bourdonneuse de place ; répétez encore une fois l'opération le matin suivant si vous le jugez bon. Mais ce sera à peine nécessaire : il n'y restera plus qu'une poignée d'abeilles parmi lesquelles se trouveront certainement les pondeuses. Vous pouvez détruire le tout, ou ce qui est préférable, les placer au-dessus d'une forte colonie.

Quant à la ruchée que vous avez rendue orpheline, vous pouvez lui donner une reine de réserve qui sera fort probablement acceptée, ce qui n'aurait pas été le cas avec la colonie pondeuse.

J. Magnenat.

LE CYCLONE DU 12 JUIN DANS LE JURA

Du côté de la Franche-Comté, le ciel était noir comme du jais. Une mer foncée s'étendait au-dessus de la chaîne qui domine le Doubs.

Un violent orage, dans un ciel gris, s'avavançait au nord de Pouillet, venant de la région de Morteau. Un autre, venant du côté sud, l'avait précédé de quelques instants. Des météorologistes supposent que le cyclone est né de la fusion des deux ouragans ; d'autres de la lutte qu'ils se sont livrée, comme deux armées ennemies qui marchent l'une contre l'autre et ne veulent s'affronter qu'à une portée mortelle.

Bientôt, ce sera un spectacle grandiose et tragique, qui remplira l'âme du spectateur de surprise, mêlée d'effroi. Des nuages gris, en

forme d'entonnoir, la pointe dirigée vers le sol, tournent dans l'espace avec une fureur inimaginable. Les nuages supérieurs s'écartent du tourbillon, puis repris par la violence du courant, recommencent leur danse infernale. On eût dit un combat de Titans. L'ouragan, passant au-dessus du Valanvron se rapprocha de La Ferrière ; le ciel s'obs-



Ferme de M. Pierre Geiser, avant le cyclone.

cureit complètement et, redoutant la grêle, je fermai les volets de la maison. Fort heureusement, le cyclone passa à quelque 50 mètres en prenant de la hauteur et en épargnant le village. Les grêlons qui avaient détruit toutes les vitres des quelques maisons se trouvant sur son passage étaient de la grosseur d'une mandarine.

Chacun sait ce qui venait de se passer et c'était navrant de voir les dévastations, que tout proche, le cyclone venait de laisser après lui. Les forêts couchées, les troncs brisés ressemblant à des squelettes décharnés, les maisons démolies dont les débris épars gisaient sur le sol, tout rappelait les dévastations et les ruines que la guerre avait accumulées chez nos voisins.

Les ruchers n'ont pas été épargnés et de nombreuses colonies manquèrent à l'appel après le passage du cyclone, qui n'avait rien laissé debout.

A la Chaux-d'Abel, M. Christian Schnegg, dont la ferme ne formait plus qu'un amas de ruines a eu sa maisonnette retournée et ses sept ruches bouleversées. Elles ont été remises en place avec la moitié des abeilles tuées. Deux colonies en ruches suisses ont moins souffert que les autres.

M. Pierre Geiser, le proche voisin du précédent, dont la maison a été démolie aussi, possédait un joli pavillon, remplacé aujourd'hui

par un neuf, contenant vingt-quatre ruches peuplées, disposées sur trois rangs. Le pavillon a été arraché, fracassé, réduit en miettes. La rangée inférieure n'a été que déplacée, tandis que les seize ruches des étages supérieurs ont été projetées à distance et renversées. Heureusement que toutes les colonies étaient logées en ruches suisses



Ferme de M. Pierre Geiser, après le cyclone.

et munies de leurs paillassons. Elles ont peu souffert. Le 12 juillet, un mois après, j'ai visité quatre colonies dont les rayons n'avaient été remis; en place que provisoirement. Trois étaient en bon état; une avait eu sa reine tuée, mais une nouvelle avait pris sa place et venait de commencer sa ponte. Des 400 rayons de hausse, 300 furent détruits, emportés à grandes distances. On en retrouva jusque sur les sapins des forêts voisines.

Le même jour, M. Geiser avait recueilli un essaim qu'il avait abrité au moyen d'une couverture de cheval imperméable. On ne parle plus de l'imprudent qui sortit par ce jour néfaste, mais la couverture fut retrouvée quelques jours plus tard derrière l'école du Cerneux-Veusil, à environ 2 ½ km. La perte s'élève chez cet apiculteur à 1000 francs.

Le toit de la maison d'école de la Chaux-d'Abel a été emporté, mais le pavillon de l'instituteur n'a pas eu de mal. Par un caprice du cyclone, le dommage se réduit ici à deux ou trois tuiles emportées.

Continuant notre voyage, nous arrivons au Cerneux-Veusil. M. Emile Bilat possède quelques belles colonies qui n'ont pas eu de mal. Son voisin, un débutant en apiculture, M. Alir Cattin, n'a qu'une ruche qui n'a pas souffert. Mais on ne peut en dire autant du propriétaire. Occupé dans le voisinage, il a été pris par le cyclone,

projeté à distance et si fortement contusionné qu'il ne se remet que péniblement. Pendant plusieurs jours, on s'attendit à une issue



Rucher-pavillon détruit par le cyclone.

fatale. Par la voie du journal, nous lui adressons la sympathie des apiculteurs romands et leurs vœux de complet rétablissement.

M. Sylvain Bilat possédait deux ruches qui furent retournées et détruites par l'eau.

Aux Breuleux, un seul apiculteur a été sérieusement atteint. C'est notre vieux collègue, M. Eusèbe Donzé. Douze de ses ruches ont été renversées. Trois sont totalement détruites et les autres ne valent guère mieux. Le propriétaire était en voyage, en France, lorsque la catastrophe se produisit. Il subit une perte d'environ 450 francs.

Nous retournons à La Chaux-de-Fonds. Ici, l'apiculteur le plus atteint est M. Fritz Urfer qui possédait treize colonies. Ses ruches D.-B. ont été emportées 25 à 30 m., voire même à 100 m. Des débris, on a pu reconstituer trois ruches qui vont tant bien que mal.

Un acte de générosité et de solidarité apicole mérite d'être relevé. M. Fritz Galland, à Boudry, lui a fait don d'une ruche.

M. Linder que nous n'avons pu atteindre aurait perdu une ruche et M. Umel, au Valanvron, a aussi subi quelques pertes.

Nous saisissons cette occasion pour recommander vivement la souscription ouverte dans le *Bulletin*. Les sections dont les finances sont prospères voudront y voir figurer leur nom. Les collectes à l'occasion de réunions apicoles sont à recommander. Si l'année n'est pas favorable, songeons quand même à ceux que le malheur a durement frappés. Ils nous en garderont une profonde reconnaissance.

L. Mouche.

Souscription pour ruchers dévastés par le cyclone dans le Jura.

1^{re} liste : fr. 10.—

MM. O. Vuadens, Vouvry, 5 fr. — H.-E. Frech, Lausanne, 5 fr. — Goldi-Braun, rédacteur de la *Blaue*, Coire, 10 fr. — J. Crettaz, Gondo, 2 fr. — Jaccard, à Croy, 3 fr. — F. Savary, Montezillon, 5 fr. — Anonyme, Founex, 20 fr. — *Agenda apicole*, Saint-Aubin, 5 fr. — Charlet, à Begnins, 3 fr. — Dony, à Morrens, 5 fr. — Burnand, à Premier, 2 fr. — A. Mottaz, agence apicole, Lausanne, 4 fr. — A. Lassueur, Onnens, 10 fr. — Lambelet, Vers-chez-les-Banc sur Lausanne, 3 fr. — A. Gaffner, Dombresson, 2 fr. — E. Robert, Lausanne, 5 fr. — E. Zed, Apples, 5 fr. 10. — M^{me} Vve Ed. Steiner, La Chaux-de-Fonds, 3 fr. — E. Ummel, La Chaux-de-Fonds, 3 fr. — Collecte à Montezillon, par Cantonale neuchâteloise, 45 fr. 50. — Féd. vaud. d'apic. à Avenches, 20 fr. — Total au 20 juillet : 170 fr. 60.

Nos remerciements les plus vifs à tous les donateurs qui ont rapidement répondu à l'appel. Comme on pourra le voir par l'article de M. Mouche, les dommages aux ruchers sont grands, c'est pourquoi la souscription continue et nous espérons voir s'allonger la liste d'honneur.

Pour le Comité : *Schumacher*.

UNE MÉPRISE

Un certain jour, en revenant d'une promenade avec mon ami Auguste, celui-ci me conta une histoire fantastique et des plus amusantes et ce qui est plus, une histoire vraie. Je ne puis m'empêcher de vous la conter à mon tour.

L'ami Auguste ne fut pas peu étonné de voir arriver chez lui, par un beau soir l'ami Albert porteur d'un objet propre à éveiller la curiosité. C'était une cage construite avec du fil de fer barbelé, et en la voyant Auguste se dit à part lui que son contenu devait être quelque chose de bien précieux, aussi ne pouvait-il presque pas maîtriser son impatience de le voir.

Avec un air d'importance et de mystère, Albert dit à Auguste que cette cage, si solidement construite, abritait la plus belle et la plus grosse des reines qu'on ait jamais vue et qu'il venait dans le seul but de la lui montrer. Avec des précautions infinies, la cage fut ouverte et Auguste, en apiculteur acharné, jouissait déjà à l'avance en pensant qu'il lui serait donné de voir la reine des reines ! De plus Albert assurait que sa ruche en contenait encore beaucoup de semblables. Donc, la cage fut ouverte, et... l'ami Auguste restait muet de stupéfaction et se contentait de fixer des yeux démesurément agrandis sur ce qu'il lui était donné de contempler. La reine si bien placée dans une espèce de château-fort était... ..un faux-bourdon !

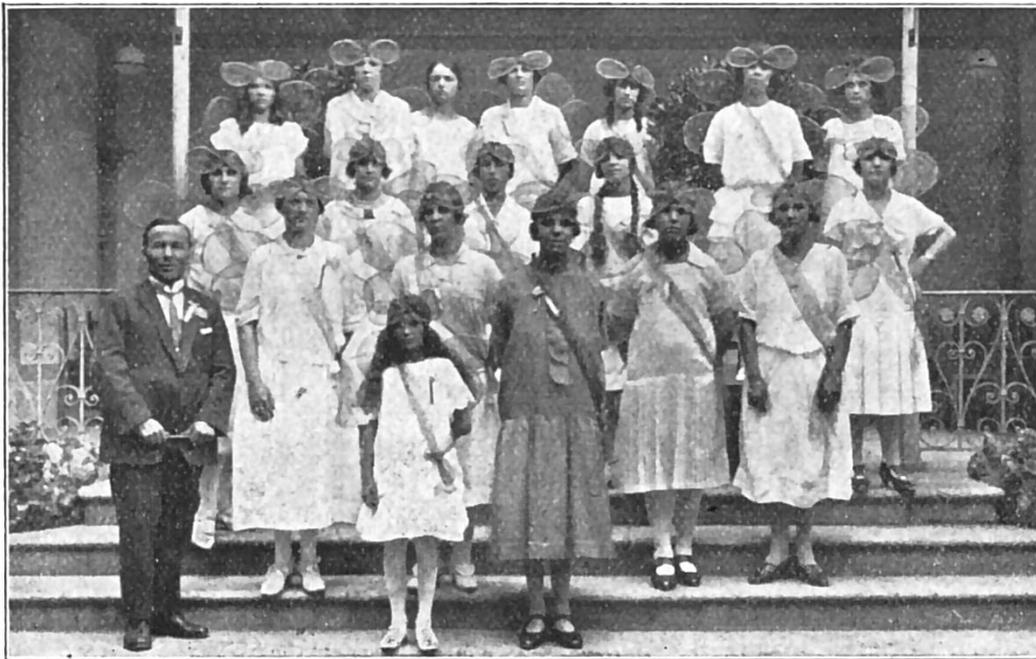
NOUVELLES DES RUCHERS

Tricoire Frères. — Première récolte nulle. Depuis que nous sommes au printemps c'est l'hiver qui règne en maître. La seconde récolte qui devrait battre son plein sera nulle ; aujourd'hui 6 juillet temps de neige. Dans ces conditions la vie d'apiculteur n'est plus possible. D'ailleurs nous ne sommes point les seuls. Ayant été saluer M. et M^{me} Philips et M. Baldensperger à leur passage à Florida-Ruches, ces messieurs nous ont affirmé n'avoir pas vu une miette de miel dans les ruchers visités partout où ils ont passé. Néanmoins des entrevues avec de tels hommes sont réconfortantes et nous font aimer les abeilles plus que jamais !

NOUVELLES DES SECTIONS

Assemblée générale de la Romande à Sion. les 12 et 13 juin 1926.

Des excuses tout d'abord pour le retard apporté à dire quelques mots de cette belle manifestation, des excuses encore parce qu'ayant égaré mes notes je dois faire ce compte rendu, qui n'en sera pas un, uniquement de mémoire. Ceux d'ailleurs qui y ont participé n'en ont pas besoin, car ces deux journées marquent parmi les plus belles que nous ayons passées. Quant aux absents nous n'aurons pas la



« L'essaim d'abeilles » et leur directeur.

cruauté de leur décrire par le menu tout ce qui nous a été offert par la section valaisanne, ayons pitié d'eux, ils sont suffisamment punis par leur absence pour ne rien ajouter encore à leur malheur.

Dans l'après-midi du 12, nous avons été recevoir à la gare M^{me} et M. Philipps, nos hôtes américains ainsi que M. le Dr Morgenthaler. Et pour les mettre tout de suite dans la note, c'est à une collation que

nous les conduisons, collation offerte dans un site idéal, dans une propriété qui offre le beau spectacle d'une culture de « Calville » aux plus belles perspectives. Visite de Sion sous la conduite de gens très compétents et qui nous en font admirer une partie des beautés et des monuments les plus caractéristiques, puis séance officielle dans la salle du Grand Conseil, gracieusement offerte.

La pluie qui nous avait laissés tranquilles jusqu'ici vient s'inviter malencontreusement pour le banquet qui devait avoir lieu en plein air. Il fallut se partager en trois groupes, mais le grand jardin illu-



Groupe « officiel » devant les pyramides d'Euseigne.
De droite à gauche : D^r Morgenthaler, Forestier, D^r Rotschy, Mme et M. Philipps,
Mlle Piedallu, M. Roduit, M. Magnenat.

miné permet à la Musique de Sion de nous enthousiasmer par son très beau concert. Tout à coup c'est la plus gracieuse apparition qui se puisse rêver et dont le cliché ci-joint ne donne qu'une faible idée : un essaim de gracieuses jeunes filles et fillettes avec ailes et antennes apparaît et se dirige tout d'abord... vers M^{me} Philipps à qui la reine de ce groupe si frais va offrir une gerbe de fleurs. Notre charmante invitée en est visiblement tout émue et les applaudissements viennent encore augmenter son émotion. Puis c'est avec un accompagnement parfait d'exécution, le chant : « la Romande apicole », musique de M. Ch. Haenni et texte de A. Duruz, dont le pseudonyme est bien connu : Solandieu. Mélodie très simple, paroles fort bien adaptées et disant bien nos sentiments, cette production obtint un succès sans pareil. Ce chant deviendra facilement notre chant de la Romande pour toutes nos manifestations et répondra ainsi au désir depuis si longtemps

exprimé et ressenti d'avoir un chant à nous. Nous entendons encore plus tard : le Chant des Evolénardes.

Le vin d'honneur offert par les autorités de l'Etat du Valais et de la Ville de Sion a délié depuis longtemps les langues et lors même que nous ne sommes pas groupés, la gaité la plus cordiale ne cesse de régner, ceci d'autant plus que les étoiles nous annoncent une belle journée pour la course à Evolène le lendemain et que la Musique de Sion continue son beau concert.

C'est à 9 heures, le 13 juin, que nous partons en camions. Quelle merveilleuse contrée et chez ceux qui la voient pour la première fois les exclamations se succèdent sans interruption. Nous nous arrêtons naturellement devant les pyramides d'Euseigne (voir le cliché où figurent nos hôtes, M^{me} et M. Philipps et le Dr Morgenthaler). A Euseigne nous visitons aussi le rucher dont une collecte faite par le *Bulletin* a permis la reconstitution après le terrible incendie de ce village. Et c'est, après trois heures de voyage magnifique, par un beau et bon soleil, le village si pittoresque d'Evolène. Il nous faudrait trop



Rucher à Evolène. A droite : le rédacteur du *Bulletin*.

de lignes pour en dire tout le charme. Nous y retrouvons un des doyens apiculteurs, M. Chevrier, et nous visitons son rucher. Le miel de cette contrée est sans pareil (1500 m.), mais cette année, jusqu'ici, c'est encore la même misère qu'ailleurs.

C'est au dîner qu'a lieu la manifestation officielle qui n'avait pu avoir lieu la veille. Après le repas (nouveaux vins d'honneur) fort bien servi, groupés dans un pré voisin, nous entendons successivement des discours, tous très applaudis parce que bien sentis et dont nous ne voulons pas donner la substance, ce compte rendu étant déjà trop long pour la place dont dispose le *Bulletin*. Je mentionne spécialement celui du représentant de l'Etat du Valais, M. Giroud, celui de la commune d'Evolène, Dr Rieder, président du Tribunal, puis de M. Forestier qui porte le toast à la patrie, du président de la Romande qui

a une péroraison que je regrette de ne pas vous donner tant elle est pleine de vraie poésie. De jeunes Evolénardes viennent, au teint plein de fraîcheur et de vigueur, offrir un bouquet de fleurs du pays à M^{mes} Philipps et Hillaert, directeur de l'Harmonie de Sion.

Et c'est alors la pluie qui met un point final à la cérémonie : en ce funeste mois de juin 1926, c'est une vraie exception qu'elle ait bien voulu attendre jusqu'alors.

A Sion, après une descente dont il y aurait beaucoup à dire, c'est bientôt la dislocation.

Nous avons, intentionnellement, pas encore dit un mot de celui qui a pris sur lui presque toute l'organisation parfaite de cette assemblée : M. Ch.-L. Loretan, juge à Sion. Ce diable d'homme (excusez l'expression peu orthodoxe), était partout, répondant à tous, sachant tout, toujours prêt à dire un bon mot et à mettre un joyeux entrain. Pour finir, je me demande ce qu'ont dû penser nos hôtes et ceux qui assistaient à notre départ en voyant tous les participants munis d'une bouteille de vin d'honneur et surtout le visage épanoui par la bonne et cordiale réception dont nous avons été l'objet.

Après les fêtes de Neuchâtel, de Nyon, etc., il était lourd pour la Valaisanne de se charger de la réception de la Romande, mais sans chercher à éclipser ses devancières, cette vaillante section a su trouver la note juste et nous gardons de ces deux trop courtes journées un souvenir ineffaçable. Nous n'avons que le regret d'avoir perdu nos notes pour donner plus de précision et d'originalité à ce compte rendu, et cet autre regret, plus grave, de n'avoir pas pu y trouver notre ami et dévoué président de la Valaisanne, retenu par un deuil des plus profonds. Toute notre plus affectueuse sympathie était et est encore avec lui. Mais nous le félicitons pour sa belle société, pour l'homme qu'il a su trouver pour l'organisation de la réunion.

A la Valaisanne, nos plus chauds remerciements, ainsi qu'aux autorités si bienveillantes que le canton du Valais a le bonheur de posséder.

S.

* * *

Il m'est agréable de vous donner ci-dessous la traduction d'une lettre de M. le Dr Phillips, lequel fut l'hôte apprécié de la Romande lors de l'assemblée générale à Sion.

Cher Monsieur,

M^{me} Phillips vient de vous exprimer, autant que faire se peut, en paroles nos remerciements pour votre amabilité. Tous deux nous serions très heureux que vous envoyiez au *Bulletin* de la Romande quelques mots de reconnaissance. S'il m'était possible d'écrire en français, je tenterais la chose, mais je sens que je ne saurais m'exprimer correctement. Ayez la bonté de dire en notre nom, que nous nous souviendrons toujours avec le plus grand plaisir de l'accueil cordial et impressionnant que nous trouvâmes à votre assemblée générale.

La réception de l'après midi, lors de notre arrivée, le banquet du soir, la superbe musique, l'exécution de notre hymne national, le chant exécuté spécialement pour l'occasion, les fleurs pour M^{me} Phillips, le superbe souvenir, l'excursion dans les Alpes, tout cela et chaque minute de notre visite ne seront jamais oubliés.

Ce fut pour nous un plaisir personnel autant que la manifestation des relations cordiales qui unissent nos deux pays. C'est également une preuve que l'amour des abeilles crée une union et des liens solides qui ignorent les barrières nationales.

Veillez, je vous prie, exprimer ces sentiments et davantage par

la voie du *Bulletin*, et soyez certain que vous ne sauriez exagérer notre reconnaissance.

Avec tous mes remerciements et mes meilleurs vœux, je reste
votre dévoué *Dr E. Phillips.*

Il ne me reste qu'à ajouter que le lendemain de l'assemblée générale, M. et M^{me} Phillips furent les hôtes de la Société genevoise représentée par quelques membres du comité et qu'à cette occasion, ils purent visiter la maison dans laquelle Huber fit ses travaux sur les abeilles, le parc de la campagne Rothschild et un rucher petit modèle de M. Paintard. Tous nous sommes heureux que nos hôtes aient remporté un agréable souvenir de leur séjour en Suisse et ne regrettons qu'une chose, c'est de n'avoir pu leur présenter le Mont-Blanc qui, premièrement habite en France et secondement s'était pudiquement voilé d'un cercle de nuages. Il ne tient qu'à M^{me} Phillips de faire sa connaissance en renouvelant leur voyage en Suisse ; le plaisir sera partagé car nous aussi nous avons été ravis de l'honneur qu'ils nous ont fait en acceptant notre simple mais cordiale invitation, et nous n'oublions pas que notre Reine, qui juge à Novalles, est également revenue à la ruche helvétique enchantée du Nouveau-Continent.

Dr E. R.

* * *

VIII^{me} Congrès International de l'apiculture.

Nous sommes chargés d'annoncer à nos lecteurs que le VIII^{me} Congrès international de l'apiculture s'ouvrira en 1928, en Italie. La date en est fixée aux environs de Pâques ; le programme prévoit entre autre deux journées à Turin et deux journées à Rome.

Il n'a pas été possible à la Commission internationale d'organiser ce VIII^{me} congrès pour 1927 comme nous l'avions espéré.

A. Mayor.

* * *

Assemblée de la F. V. A. à Avenches.

La collecte faite parmi les apiculteurs vaudois réunis à Avenches a produit la somme de 85 francs, qui a été répartie comme suit :

Vignobles vaudois,	Fr. 65.—
Apiculteurs sinistrés du Jura	» 20.—

* * *

Section des Franches-Montagnes.

Une vingtaine d'apiculteurs de la Section ont répondu à l'appel du Comité pour une séance pratique au Noirmont, le 4 juillet dernier. Par les sentiers étroits, nous descendons les côtes agrestes du Doubs et nous arrivons au rucher de M. Abel Paratte. Déjà il nous attend et nous reçoit avec toute la sympathie qu'on lui connaît. Son pavillon est vaste, bien éclairé, bien agencé et surtout doté de tous les appareils nécessaires à l'apiculteur de profession.

M. Faivre-Degoumois, de Tramelan, qui a bien voulu répondre aimablement à notre invitation, nous fait une courte théorie sur la manière rationnelle de fixer aux cadres les cires gaufrées. En un tour de main M. Paratte exécute ce travail. Nous visitons un essaim de

l'année qui a bâti onze cadres parfaitement réguliers, grâce à un nourrissage des plus copieux.

Vient ensuite la formation d'un nucleus : manière de prélever la cellule royale, de la fixer au cadre de la ruchette, de peupler celle-ci et des soins à y apporter. Au fait, c'est simple mais les débutants, prenez garde ! Pas de fausse manœuvre !

Nous visitons aussi les ruchettes d'élevage, accouplées. Courte inspection à la première pour marquer la reine. Malgré toutes nos tentatives, elle reste introuvable. Est-elle allée goûter, à ce moment précis, les douceurs de l'hyménée ? Nos abeilles s'agitent, deviennent agressives. Fermons la ruchette et contentons-nous de marquer (ceci pour voir fonctionner l'appareil) une ouvrière.

Et la récolte du miel ! De beaux rayons de hausse sont chargés... de couvain. Du miel ?... peu, très peu. Nous aurons un triste souvenir de 1926. Nous remontons la côte, car l'heure s'avance. Encore deux courtes visites aux ruchers de M. Henri Froidevaux, notre secrétaire et de M. Emile Rebetz. Eh puis, la journée se termine par une petite collation à l'Hôtel de la Couronne où nous « trinquons » à la santé des absents qui ont manqué une belle occasion de voir et d'apprendre des choses intéressantes.

Merci à M. Faivre et à M. Paratte qui se sont dépensés sans compter pour nous durant tout l'après-midi et merci à tous les membres présents.

F.

* * *

Société d'apiculture de Lausanne.

Le 27 mai dernier, la famille apicole de « Lausanne » s'était donné rendez-vous à Morrens. Les premiers arrivés s'en furent au Signal admirer le beau et cher pays qui étale le drap de ses prairies, le velours de ses forêts, les rubis de ses villages, comme une mère, aux yeux émerveillés de ses enfants, la toilette somptueuse d'un jour de fête.

Dès 15 heures la Salle communale accueillait une phalange nombreuse, et avec quelle cordialité : tables fleuries et sentant bon les bricelets, les pâtisseries délectables ; bouteilles clignant de l'œil de leur goulot aux sourires des arrivants : une centaine formant l'une des réunions les plus imposantes de cette Section. Et tous ces trésors de bonne et réconfortante solidarité présentés sans appareil avec cette simplicité si discrète dont nos amis Borgeaud et Dony ont le souci et le secret. Hospitalité charmante, pleine de cœur, dont chacun fut touché, qui a laissé à tous un sentiment de vive reconnaissance, pour laquelle tous les participants, de tout cœur aussi, remercient les généreux organisateurs.

Les affaires administratives rapidement réglées, une causerie vivante s'engage sur la situation apicole de 1926. Le sujet abordé par l'hivernage est resté bien loin de son terme comme on peut le penser. Mais combien d'observations intéressantes, de conseils judicieux, d'encouragements ont été échangés ; les vieux exposant leurs expériences, les jeunes questionnant : ce fut animé, plein d'entrain, plus vécu qu'une savante conférence, plus utile à certains points de vue, plus accessible à chacun.

Après cette partie officielle, les apiculteurs ont eu le plaisir de visiter, sous la conduite experte de nos hôtes, leurs ruchers. Ils sont à quelques pas de la maison de commune, tout près de la cure où naquit Davel, au pied des murs de l'église vénérable. Là, la causerie de tout à l'heure eut sa démonstration pratique. Les abeilles de MM. Dony et

Borgeaud semblaient participer à la bienveillance de leurs maîtres et se montrèrent pleines de courtoisie pour les visiteurs ; douces, aiguillons rentrés, elles laissèrent ouvrir leurs habitations et manipuler leurs cadres, hélas peu remplis, sans impatience, mettant à l'unisson leur instinct avec la magnificence de cette journée de soleil et de joie.

Puis le départ, qui à pied, qui par tram, auto, ou chemin de fer, sépara la joyeuse cohorte, heureux de toutes ses impressions, du gai revoir, du culte rendu à un art cher et fidèlement servi. Pauvres absents !

A. G.

* * *

Côte Neuchâteloise.

Assemblée dimanche 8 août à 14 ½ h., à Bôle, à la lisière de la forêt au-dessus de la Gare. Ordre du jour : 1. Procès-verbal. 2. Rapport sur la réunion de la Romande, à Sion, en juin. 3. Nouvelles des ruchers. 4. Divers. 5. Visite des installations de M. Wuilleumier et éventuellement d'autres ruchers.



Une partie du rucher de la « Côte Neuchâteloise » aux Valangines sur Neuchâtel.

* * *

La Fédération neuchâteloise à Montezillon.

C'est avec plaisir que l'on a vu dimanche 11 juillet 1926 notre Fédération sortir de sa longue léthargie. En effet depuis 1918, je crois, nous n'avions plus été convié à une assemblée générale, si ce n'est l'année dernière à la Tourne où six ou huit membres seulement s'étaient rencontrés. La belle assemblée du dimanche 11 juillet, où la participation fut nombreuse, nous prouve une fois de plus que la Fédération a sa raison d'être et l'intérêt que beaucoup y portent.

L'assemblée eut lieu d'abord au rucher de M. Savary, à Montezillon, où M. le colonel Piot, président de notre Fédération sœur, la Fédération vaudoise, nous entretint sur la comptabilité apicole. Par une documentation sérieuse et une parole chaude, notre sympathique confrère sut convaincre chacun sur la nécessité de tenir une comptabilité apicole. En effet n'y a-t-il pas là de précieux renseignements pour éta-

blir le prix du miel, point délicat entre tous. Plusieurs membres se firent inscrire pour tenir la comptabilité de leur rucher dans le double but de voir clair dans les comptes de leur entreprise apicole et en même temps de pouvoir renseigner utilement la Fédération ou la Romande, en un mot la collectivité sur le prix de revient du miel dans la région qu'ils habitent.

Un fait réjouissant à signaler est que la Fédération a pris la décision de principe d'encourager la tenue de comptabilités par une sub-



Une partie de l'assemblée de la « Côte Neuchâteloise » au rucher de la Société, le 9 mai 1926.

vention aux membres qui s'y prêteraient, toutefois à condition que le bilan soit établi par le Secrétariat de l'Union suisse des Paysans à Brougg. Voilà un beau geste qui sûrement sera suivi par d'autres associations ou peut-être la Romande ?

Quelques ruches furent ensuite ouvertes au rucher de M. Millet et chez M. Savary. Ces deux ruchers d'une tenue parfaite nous permirent d'apprécier la valeur de ces deux apiculteurs. Heureux apiculteurs habitant une région bien privilégiée puisque une partie de leurs ruches était munie de doubles hausses. L'apiculteur émérite qu'est M. Savary est doublé d'un esprit inventif à un haut degré. Par un dispositif tout à fait inédit il arrive à peser toutes les ruches de son rucher. Il s'agit d'une bascule qui au moyen d'un petit chariot glissant sur un rail peut être déplacée d'une ruche à une autre très rapidement. Un levier permet de soulever la bascule avec la ruche à peser. Grâce à ce dispositif, il est facile de connaître la provenance des essaims, l'état de la récolte, la valeur des colonies, etc.

La collation traditionnelle nous fut aimablement offerte par nos amis de Montezillon, au rucher de M. Savary. Le verre de l'amitié a eu le don de délier bien des langues lorsque fut entamée la question du prix du miel. Cette question qui revient chaque année dans nos assemblées soulève une quantité de problèmes dont le plus important est, semble-t-il, celui des peu scrupuleux gâcheurs de prix.

Au sujet des gâcheurs de prix, une idée personnelle m'est venue après coup.

Afin de renseigner chaque membre et surtout ceux qui ne lisent pas le *Bulletin*, pourtant si intéressant, les sections ne pourraient-elles pas envoyer une carte individuelle à ses membres, mentionnant le prix du miel fixé par la Romande et les priant de s'y conformer pour ne pas nuire à la collectivité.

Il serait également utile de mentionner en première ou dernière page de couverture du *Bulletin*, en caractères gras, le prix fixé, et ceci dans tous les numéros de l'année. De cette façon, il ne serait plus nécessaire de fouiller toute une pile de *Bulletins* lorsqu'il y a contestation avec un client. Et ces prix qui reviennent chaque mois sous les yeux des gâcheurs, remueraient peut-être un peu leur conscience.

Après une longue et pittoresque discussion, l'assemblée a voté la proposition suivante adressée à la Romande : de porter le prix du miel pour cette année à Fr. 4.— pour le gros (100 kg.) et Fr. 5.— pour le détail.

Notre distingué président, M. Perrenoud, clot ensuite l'assemblée en remerciant M. Piot, notre conférencier, et nos amis de Montezillon pour leur charmante réception. Avant de se séparer une pensée va encore à nos collègues du Jura, victimes du cyclone du 12 juin dernier et une petite collecte est de suite improvisée.

L. H.-W.

* * *

Cours d'agriculture à Grangeneuve-Posieux.

A la fin d'un cours d'apiculture dont tous les instants ont tourné à notre plus grand profit, dont chaque conférence a apporté des connaissances qui, jusqu'à présent, étaient confuses et souvent incomprises. Il nous plaît de relever en quelques termes aussi modestes que mesurés les phases les plus intéressantes de ces journées que n'oublieront plus ceux qui ont eu le plaisir et l'avantage d'en goûter les bienfaits. Nous venons donc avec le respect dû à la dignité et à la compétence des conférenciers déposer à leurs pieds le tribut de notre reconnaissance.

Tandis que tant d'apiculteurs sont privés des bienfaits des théories apicoles, nous avons pu puiser dans un asile de paix une instruction solide, étendue et variée ; notre esprit a vu s'étendre l'horizon de ses connaissances, s'éloigner les limites de son activité. Dans un langage familier, prenant, intuitif et parfois humoristique et ironique, M. le doyen Colliard, a traité successivement des questions essentiellement pratiques, usuelles, qui s'agitent et se discutent dans tous les milieux apicoles. Citons pour mémoire : connaissance élémentaire de la conformation de l'abeille, du milieu où elle aime à vivre, où elle se perpétue le plus facilement, où elle trouve les conditions intérieures et extérieures de plein développement ; les produits de l'apiculture et leur conservation ; le contrôle des miels, etc. A la lecture de ces sujets, on reconnaîtra vite qu'il n'y a rien de nouveau, cela est vrai, mais au moins la façon de les traiter et la manière d'en parler est nouvelle, suggestive, propre à éviter l'action et le zèle des moins engoués dans cette matière. Ce qui nous a le plus frappé dans l'exposé si plein de saveur, si judicieux de M. le doyen Colliard, c'est la « vue d'ensemble » qu'il nous a si bien présentée, c'est aussi son art d'émouvoir les amis de l'abeille, c'est enfin la base essentiellement pratique et expérimentale sur laquelle il a bâti sa synthèse impulsive.

Mais la « pratique », seule, est insuffisante ; elle a besoin de la théorie qui vient détruire ce qu'elle a d'empirique, de désordonné, et

parfois de malencontreux et néfaste. « Sans la théorie, disait rudement Pasteur, la pratique n'est que routine. » et c'est de cette forte et instructive théorie que nous a entretenu M. Antoine, professeur à Grange-neuve. Sa théorie, à la fois lumière et chaleur, a jeté en nous les fondements d'une connaissance profonde, positive et raisonnée de l'abeille, de son organisme interne, de ses fonctions de nutrition, de reproduction et de conservation. Elle a initié notre esprit aux procédés d'observation et d'expérimentation qui ont amené les savants à la connaissance sûre, exacte et objective de tout ce qui touche de près ou de loin à l'apiculture, sous réserve de ce qui reste d'inconnu dans les causes, dans les moyens préventifs et curatifs des maladies des abeilles. Nos apiculteurs, à dit vivement M. Antoine, doivent nécessairement s'attacher à élever et à conditionner les abeilles avec intelligence, avec méthode. Ils doivent se méfier de l'intuition pure, de la routine, mais recourir à la science, à l'étude minutieuse et exacte qui, seule, permet l'élevage rationnel, heureux et profitable des abeilles. Il faut connaître les « humeurs et conditions » de ces bestioles, et s'y conformer pour en retirer les avantages qu'on est en droit d'attendre.

Dire si M. Antoine a réussi à captiver ses auditeurs serait chose puérile, car ses conférences minutieusement préparées, délibérément scientifiques et rigoureusement ordonnées ont non seulement suscité en nous un irrésistible désir d'expérimentation et de recherche, mais elles nous ont inspiré cet élan vigoureux, cette force d'impulsion sans laquelle il n'y a pas de vrai succès. C'est là le gage de la reconnaissance que nous offrons aux deux éminents conférenciers.

L. Sudan.

CONCOURS DE L'AGENDA 1926

Voici la période de l'année que bien des apiculteurs attendent avec impatience, c'est la période des vacances. Ce moment est tout trouvé pour retracer sur le papier le plan ou une explication d'une petite invention, une idée ingénieuse que l'on a eue dans le courant de l'année. En l'envoyant ensuite à l'« Agenda apicole » à Saint-Aubin, pour le concours de nouveautés, vous ferez œuvre utile.

Nous rappelons également le concours pour un chant ainsi que pour une bascule automatique. Ces deux concours sont pourvus de jolis prix (voir agenda 1926).

Il est prié d'envoyer les travaux jusqu'au 25 août, dernier délai.

Mariage

Apiculteur professionnel désire-rait faire la connaissance de demoiselle de qualité.

Discrétion assurée et exigée.

Ecrire à M. Ch. THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel), toutes indications utiles sous **M. 7337.**

50 Reines

sélectionnées et acclimatées, santé garantie, provenant de souche de 1^{er} choix, sont à vendre chez **Aug. Lassueur**, éleveur, à **Onnens** (Vaud). Expéd. tous les jours de beau temps, sauf le samedi.

La publicité du

**Bulletin de la Société
Romande d'Apiculture**

porte et rapporte beaucoup.

Fabrication soignée de ruches

D.-Blatt et Type

complètes, couverture et coins tôle galvanisée, coussin nourrisseur pour ballon à Fr. 38.—

Fourniture pour apiculture, cadres, etc.

François SAVARY,
Inspecteur cantonal des ruchers,
Montezillon.

Boîtes à miel

en aluminium

Contenance 1/2 kg.

Le cent: Fr. 15.--
par 500,

emballage gratuit.

S'adr. à M. **Heyraud,**
apiculteur, **St-Maurice.**

A vendre

40 belles colonies D.-B. et D.-T. sur 6-10 cadres neufs, avec et sans ruches en bon état,

REINES de 1926.

Abeilles croisées très robustes.

CERTIFICAT DE SANTÉ

G. STAUDENMANN,

apiculteur, **GIMEL (Vaud)**

Timbre pour réponse.

Essaims - Reines

Essaims de 1 kg à 22 francs, et Fr. 1.20 les 100 grammes en plus.

Abeilles noires et croisées, envoi contre remboursement, caissettes à retourner franco.

REINES de 1^{er} choix à Fr. 8.—

Joindre un timbre pour la réponse qui sera donnée par retour. Prompte livraison.

Louis DOY, apiculteur,
BALLAIGUES (Vaud).



Ruche modèle Paintard.

Ruches. Ruchettes et accessoires. Cire gaufrée BROGLE. — Extracteurs - Maturateurs - Cérificateurs. — Boîtes, bidons et pots à miel. — Plaques romandes, pur sucre et miel, Fr. 1.70 le kg. — *Demandez le prix courant 1926.*

ODIER & C^{IE}

GENÈVE

Quai de l'Isle, 13

Matériel et outillage pour l'apiculture.

Dépôt des articles fabriqués à l'usine **PAINTARD,**
à Vandœuvre.

MAISON DE
1^{er} ORDRE

AGENCE APICOLE, Lausanne

FONDÉE
EN 1898

Spécialités d'articles apicoles: tous genres de cadres, ruches paille et bois, brosses à abeilles, voiles, gants, enfumoirs, pipes, pièges à bourdons. Extracteurs simples et perfectionnés. Maturateurs et clarificateurs de toutes contenances. Bidons, boîtes et bocaux. Cérificateurs. Cire gaufrée Brogle. Achat de cire brute. Dépôt du matériel de PERRET-MAISON-NEUVE

Demandez PRIX-COURANT

A. MOTTAZ

succ. de **H. Burnier,** rue St-Laurent 19.

Téléphone 33.44.